

L'ÉVANGÉLINE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

JOSEPH A. CULLEN,
Rédacteur.

VOL. I.

DIGBY, N. E., MERCREDI, 2 MAI, 1888.

VALENTIN A. LANDRY,
Editeur-Propriétaire.

NO. 24

ADRESSES D'AFFAIRES.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.
SHEDJAC, N. B.

A. M. LEBLANC,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
SHEDJAC, N. B.

B. E. DONHAM, M. D.,
CHIRURGIEN-DENTISTE.
SAULNIERVILLE, N. S.

J. JOHNSTONE HUNT,
AVOCAT ET SOLICITEUR.
104 Grandville St.,
HALIFAX, N. E.

JAMES E. CROSBY,
CHIRURGIEN-DENTISTE.
MAIN ST., YARMOUTH, N. S.

L. N. BOURQUE, M. D.,
MÉDECIN-CHIRURGIEN.
Consultations à toutes heures. Bureau:
Botsford Street,
MONCTON, N. B.

J. M. VIETS,
SOLLICITEUR, NOTAIRE, TABELLION,
ETC., ETC.
BUREAU: WATER STREET,
(annexé à l'Hotel Royal).
R. G. MONROE, A. B.,
AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC.
DIGBY, N. S.

T. C. SHREVE, Q. C.,
AVOCAT, PROCUREUR, NOTAIRE
PUBLIC, ETC.
WATER STREET, DIGBY, N. E.

G. BARNABY, M. D.,
MÉDECIN-CHIRURGIEN.
WEYMOUTH BRIDGE, N. S.

JOSEPH A. SMITH,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, ETC., ETC.
WEYMOUTH BRIDGE, N. S.

MURDOCH LAVACHE,
BARBIER-COFFREUR.
MONCTON, N. B.

EMDON FRITZ, M. D.,
MÉDECIN-CHIRURGIEN.
DIGBY, N. E.

E. T. GAUDET, M. D.,
MÉDECIN-OCULISTE.
MEMRAMCOOK, N. B.

JOHN J. HARRINGTON,
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC, ETC.
BATHURST, N. B.

A. A. LEBLANC, M. D.,
MÉDECIN-CHIRURGIEN.
ARICHAT, CAP-BRETON.

H. A. ELLISON, M. D.,
MÉDECIN-CHIRURGIEN.
Créde de l'Université de New-York, 1877;
New-York Polytechnic, 1885.
WEYMOUTH, N. S.

L'Hon. P. A. LANDRY,
AVOCAT.
DORCHESTER, N. B.

HATHEWAY & Co.,
22 Central Wharf, BOSTON, Mass.
Marchands à Commission et Membres
de l'Association Commerciale.

NOUS ACHETONS
Patates, Polson, Ploux, et
traverses de chemin de fer
Bois de construction, Lat.
tes, Homard et marqua-
reaux, polson gele
et nous vendons
à commission.

AUX ACHETEURS!
EN vente à Digby, N. E., une magnifique
maison pourvue de toutes les commodi-
tés nécessaires. Ecrite à son intérêt et un
bon investissement pour le cult. S'adresser à
E. H. OAKES,
Digby, N. E.

HOTELS.

BRUNSWICK HOUSE,
MRS. S. McFADDEN.
RUE PRINCE WM., ST. JOHN.

AMERICAN HOUSE,
(Autrefois occupé par M. F. Jones).
WEYMOUTH BRIDGE, N. S.

ROYAL HOTEL,
JOHN DALEY, PROPRIÉTAIRE.
Salle à bain et échantillons à la disposition
des hôtes; usage gratuit. Un atelier de
luthier sur les lieux.

HOTEL DU PEUPLE,
BOUCTOUCHE, Co. DE KENT, N. B.

HOTEL RUSS,
RUE CENTRE, SUMMERSIDE, I. P. E.
J. B. RUSS, PROPRIÉTAIRE.

ALMA HOUSE,
CENTRAL ST., YARMOUTH, N. S.

MACASIN,
HOTEL ET RESTAURANT.

ADVERTISE!
— IN —
L'ÉVANGÉLINE!

THE ONLY NEWSPAPER
— PRINTED IN THE —
FRENCH LANGUAGE
— IN THE —

Province of Nova Scotia
Containing a population of nearly 46,000
Acadians.

It commences with a list of
2,000 Subscribers, and bids
fair to have, at the end of
the Year, the
Largest Circulation
of any Paper published in the
Lower Provinces.

ADVERTISERS
Will find L'Évangéline one of the
Best Advertising Mediums
in the Maritime Provinces!

BAUME DE SHARP
Croup
COQUELUCHE
Toux & RAUMES

RAILWAYS and STEAMERS.

Western Counties Railway.
TIME TABLE.

No. 1 Daily to Digby	STATIONS.	No. 2 Daily from Digby
7:00	YARMOUTH	7:00
7:15	BETHON	6:45
7:30	OHIO	6:30
7:45	PITMILL ROAD	6:15
8:00	BRAZIL LAKE	6:00
8:15	NOVWOOD	5:45
8:30	HECTANOOGA	5:30
8:45	METHUEN	5:15
9:00	SAULNIERVILLE	5:00
9:15	LITTLE BROOK	4:45
9:30	CHURCH POINT	4:30
9:45	BELLEVILLE	4:15
10:00	WEYMOUTH	4:00
10:15	PORT GILBERT	3:45
10:30	PLYMPTON	3:30
10:45	NORTH RANGE	3:15
11:00	HAMFORD	3:00
11:15	JORDANVILLE	2:45
11:30	DIGBY	2:30
11:45	Arrive HALIFAX	2:15

Intercolonial Railway.
1887-WINTER ARRANGEMENT-1888
ON and after MONDAY, NOVEMBER
22nd, 1887, the Trains of this Rail-
way will run Daily (Sunday excepted) as fol-
lows:

TRAINS WILL LEAVE HALIFAX:
DAY EXPRESS, 7:15
PICTURE ACCOMMODATION, 11:00
PICTURE ACCOMMODATION, 10:00
EXPRESS FOR ST. JOHN & QUEBEC, 13:50
A Sleeping Car runs daily on the 13:50
train to St. John.

TRAINS WILL ARRIVE AT HALIFAX:
TRURO ACCOMMODATION, 8:30
EXPRESS FROM ST. JOHN & QUEBEC, 12:05
PICTURE ACCOMMODATION, 13:40
DAY EXPRESS, 15:50
All Trains are run by Eastern Standard
Time.

The Direct & Cheapest Route
TO AND FROM
BOSTON.
THE ONLY
Side-Wheel Steamers
BETWEEN
NOVA SCOTIA
AND
BOSTON.
INTERNATIONAL S. S. CO.

Summer Arrangement.
Commencing April 30th, steamers STATE
OF MAINE and CUMBERLAND will
leave St. John for Boston, via Eastport
and Portland, every MONDAY, WEDNES-
DAY and FRIDAY morning at 8 o'clock.
Returning, steamers will leave Comberton
Wharf, Boston, for St. John via Portland
and Eastport, same mornings, at 9 o'clock.
Freight and passenger rates via St.
John are same as by direct route.

PUTTNER'S
EMULSION
D'HUILE DE
FOLIE MORUE
Et Hypophosphates.

PUTTNER'S EMULSION
Est composé des meilleurs ingrédients, et est
très agréable au goût; il ne provoque les plus
déliées et se peuvent faire usage sans le moindre
inconvenient.

MM. BROWN FRÈRES & CIE,
HALIFAX, N. E.

BESAIN!
POUR travailler sur leur navire mainte-
nant en construction au Petit Ruisseau
(Clare) Co. de Digby, les soudeurs ont be-
soin de
50 à 100 CHARPENTIERS!
Pour plus amples informations s'adresser à
WM. BURNETT, à Digby, N. E., ou à
M. J. BROWN, à Digby, N. E.

L'AGRICULTURE

L'ÉCONOMIE.
Il n'y a point de science plus utile
pour le ménage; mais cette science se
compose principalement d'expérience, et
il faut par conséquent se familiariser
par, aussitôt que possible, avec les dé-
tails infinis qu'elle comporte. Fut-
il donc les meilleurs intentions,
une volonté ferme, d'une habilité
remarquable, une jeune fille placée
après son mariage, à la tête d'un gon-
vernement de son ménage, perdra en
vain ses temps précieux, si elle n'a
déjà pris connaissance dans la maison
paternelle de la maison qu'elle exer-
cera désormais sous sa propre res-
ponsabilité.

Un chef de famille appartient gé-
néralement le devoir de gagner l'existence
de ceux qui dépendent de lui; mais
ses efforts seraient vains, insuffisants,
et, pour ainsi dire, inutiles, si la mère
de famille dédaignait ou ignorait la
grande science de l'économie. C'est
l'économie qui constitue l'épargne, qui
distribue les dépenses de la façon
la plus avantageuse pour tous les mem-
bres de la famille; c'est l'écono-
mie qui enseigne les moyens d'ordre
le bien-être en maintenant l'ordre
et donne à toute chose l'aspect élé-
gant qui est le besoin légitime de toutes
les organisations délicates; c'est
elle qui indique le point précis que
l'on doit attendre pour éviter deux
dangers également redoutables: la
pauvreté et la prodigalité.

C'est que l'économie est le grand
trésor de tous les ménages; pour
les mères de famille, l'économie repré-
sente la prospérité et l'abondance du
foyer domestique; pour les égoïstes, l'éco-
nomie est le moyen d'obtenir les jouis-
sances personnelles et solitaires; pour
les cœurs généreux, elle est la voie
qui conduit à la charité, et qui per-
met les libéralités faites à propos;
grâce à l'économie, on peut éviter de
disputer à une malheureuse ouvrière
une partie de son humble salaire.
Si pénible ment gagné. On peut tou-
jours être équitable et souvent géné-
reux.

La prodigalité offre naturellement
les résultats opposés; elle marche
toujours en compagnie de la pauvre-
té, car on alimente le superflu
aux dépens nécessaires. On inter-
vertit ainsi l'importance réelle de ce
qui objet, on traite sérieusement les
choses futiles et frivoles, légèrement
les objets sérieux: les "fantaisies",
celles à même qui semblent être
peu coûteuses absorbent petit à petit
une partie de l'argent dont on peut
disposer et l'on arrive insensiblement,
soit à retrancher les dépenses néces-
saires et saines, soit à augmenter sa
part aux dépens d'autrui.—La Gazette
de Joliet

LE BLÉ ET LES ENGRAIS PHOSPHATÉS.
Une plante épuisée le sol bien moins
par ce qu'elle lui prend que par ce
qu'elle ne lui rend pas.

A ce titre, le blé est une des plan-
tes les plus épuisantes, car, du sol, la
paille seule retourne au sol, tandis
que le grain, sort de la ferme, empor-
tant avec lui plus de la moitié de l'aci-
de phosphorique et les deux tiers de
l'azote assimilé par la plante entière.

Pour l'azote, le déficit peut être ré-
paré par l'air, le blé puisant dans l'at-
mosphère une partie de cette substan-
ce; mais l'enlèvement de l'acide phos-
phorique par le grain est une perte sé-
rieuse qui ne peut être réparée que par
les engrais.

Sans doute, il n'y a pas de la paille
dans le fumier de ferme; les déjections
des animaux y ajoutent leur contingent
de phosphate, mais ce phosphate a été
soustrait lui-même au domaine par les
fourrages qui nourrissent le bétail; si
bien que l'acide phosphorique demande
aux déjections de la litière fournie par
une partie de domaine, est pris à l'au-
tre partie, c'est à dire à la prairie.

On découvre Saint-Pierre pour couvrir
Saint-Paul, le déficit n'en existe pas
moins, et se perpétue de sol de blé
depuis des siècles, dans nos terres à
céréales.

Il ne faut pas s'étonner des effets
si remarquables obtenus, depuis quel-
ques années, sur le blé avec les en-
grais riches en phosphate.

Il y a longtemps qu'en Angleterre
et aux États-Unis on applique au
maintien et à l'accroissement des ren-
dements en blé, l'acide phosphorique
du commerce à l'état de superphos-
phate de chaux.

Les superphosphates fabriqués avec
les poudres d'os et les phosphates d'os
dégélatinés sont les plus riches.

Ces produits, la betterave les re-
clame aussi bien que le blé, sans nul
doute, mais la terre à grains doit en
être plus avides.

MOYEN DE TROUVER UNE SOURCE.
Lorsque la terre est couverte de
neige, si vous remarquez des places
où la neige ne peut pas tenir, ou lher-
be même sous la neige; si par

un temps sec et secoué, vous observez
au même lieu et au même temps, une
espèce de vapeur, placez un pieu au
même endroit, afin d'opérer plus tard
des recherches, car vous serez pres-
qu' sûr de trouver de l'eau.

Nous voici dans le printemps, où
la nature se réveille; remarquez bien
les endroits où la neige fond le plus
vite, et, surtout, la plus foncée, et si les
oiseaux d'hiver viennent se grouper
sur ces places, vous pouvez être cer-
tain d'une source.

La rosée aux environs des lieux qui
en sont habituellement privés, la pré-
sence du givre à la fin de la saison,
servent également d'indices.

Pendant l'été, lorsque toutes les
plantes se fament et jaunissent, cher-
chez si quelque lieu favorisé ne pré-
sente pas un aspect plus riant, une
végétation plus vive; ayez alors l'œil
ouvert, vous y trouverez de l'eau.

La perfection en agriculture con-
siste à: 1er, A pouvoir tirer conti-
nuellement profit de toutes les parties
de la ferme. 2e, A élever autant
d'animaux qu'on le peut en con-
tenir et entretenir avantageusement;
car la viande, la laine, le lait, le
fromage donnent de plus grands
profits que le foin et les grains qui
épuisent la terre. 3e, A savoir pro-
duire sur la ferme, le plus économiquement
le meilleur qualité et la plus
grande quantité de fumier que possi-
ble. Cette dernière condition est d'un
importance extrême et résume les
deux autres; de son exacte observa-
tion, dépend le succès permanent du
cultivateur, sous n'importe quelles con-
ditions et en toutes circonstances.

CULTURE DES TOMATES.
La meilleure terre pour cultiver des
tomates est un terrain sec, léger et pas
trop riche. Le terrain devrait être
bien préparé, sans fumier vert; si le
terrain n'est pas assez riche et exige
de l'engrais, il faut alors employer du
fumier aussi vieux que possible et en
terroir et il est nécessaire de choisir
un terrain où il y aura le moins de
mauvaises herbes.

Soyez prêts vers le vingt ou le 25 de
mai à transplanter vos tomates et choi-
sissez une journée où le temps sera
convert et avant la pluie, si possible;
beaucoup dépend de l'avance que
pourrait prendre les plants au
commencement de la saison. Il de-
vrait avoir une distance de trois pieds
en une direction de quatre pieds dans
l'autre, si le terrain est bien engrais-
sé, mais si le terrain est pauvre, mettez
entre chaque plant, mais de manière à
ce que les plants, dans chaque sillon
voisin, soient au milieu de l'espace entre
les plants, ou en quinconce, ou en di-
gonal.

Quand les fruits sont mûrs, le meilleur
temps de les cueillir est de bonne
heure le matin. Ils devront être
cueillis dans des paniers, ou des boi-
tes pour les transporter à la fabrique.

Le soin donné aux divers fumiers
de la ferme au point de vue de leur
valeur et leur composition, a bien son
importance; le proverbe qui dit:
"Ce n'est pas celui qui sème, mais ce
lui qui fume sa terre à propos qui ré-
colte," a parfaitement raison d'être.

Les fumiers de l'écurie, de l'étable,
de la bergerie, de la porcherie diffé-
rent dans leur composition, leur ri-
chesse et partant dans leur applica-
tion. Les autorités en agriculture di-
sent que le fumier de cheval fait très
bien dans une terre forte, compacte;
celui de vache, dans une terre légère,
sèche, tandis que le fumier de mouton
et de porc, sont excellents pour l'amé-
lioration des prairies; mais ils ne
doivent pas être employés dans la
culture des légumes destinés à l'usage
de la table, vu qu'ils leur communi-
quent une saveur désagréable.

C'est donc au cultivateur soigneux
d'utiliser ces espèces de fumiers sur
des pièces de terre d'une qualité ap-
propriée. Le trouble de mettre des
fumiers séparément pour cette fin,
peut être amplement récompensé par
l'abondance de la récolte qui suivra
un engraissement judicieux.

"Mieux vaut donner que régner."
Telle devrait être la maxime de tous
les cultivateurs en ce qui concerne la
manière de traiter leurs animaux et
en particulier leurs chevaux. Les
mauvais traitements peuvent gêner en
peu de temps un cheval d'une grande
valeur. Le foin fait plus de chevaux
valétards qu'on ne saurait le croire. On
ne doit employer dans le dressage
des poulains que par une absolue né-
cessité. Le foin employé à tous pro-
pos rendra certains poulains craintifs
l'excès et incapables de ne rien faire
de bon; il aura effet sur d'autres de
les rendre méchants, têtus, rebelles à
toutes espèces d'éducation.

L'engrais liquide est plus tôt et
mieux assimilé que tout autre par les
plantes. La difficulté est de ne pas
l'employer trop fort, car, dans ce cas,
il est nuisible. Le conseiller aux
cultivateurs novices dans l'emploi de
ce fumier, de faire des expériences en
petit à ce propos sur les divers plan-
tes de la ferme. Par ce moyen ils
apprendront à connaître la quantité
d'eau qu'il faut employer avec l'engrais
liquide pour qu'il soit tout-à-fait effi-
cace.

EDUCATION

L'INSTITUTEUR EN FONCTION
VI

L'INSTITUTEUR DOIT AVOIR UNE CON-
NAISSANCE SPÉCIALE ET PRÉCISE
DES DISPOSITIONS INTÉRIEURES
ET EXTÉRIEURES
DE L'ÉCOLE.

**LE RANGEMENT INTÉRIEUR
DE L'ÉCOLE.**—Pour traiter convena-
blement les différentes branches d'en-
seignement, surtout sous le triple rap-
port de l'âge, de la capacité et des fa-
cultés intellectuelles, on est obligé de
classer les élèves par divisions, de ma-
nière qu'il y ait dans une école, dix
trois divisions. Dans les écoles sou-
mises à deux maîtres, les élèves se-
ront partagés en deux classes, subdivi-
sées en sections. S'il y avait un
plus grand nombre d'instituteurs, il
faudrait alors partager les élèves en
autant de classes qu'il y a d'institu-
teurs, mais chacune de ces classes
doit être subdivisée en autant de sec-
tions que l'exigent les circonstances et
les besoins.

En principe général, nous pouvons
admettre que tous les commentants
doivent appartenir à la division infé-
rieure, dans laquelle ils restent plus
ou moins de temps, suivant la manière
dont l'instruction est donnée et sui-
vant le nombre d'instituteurs qui en
sont chargés.

Si l'école est dirigée par un seul
maître, les commentants restent une
année dans la division inférieure, et
ils n'entrent dans la division moyen-
ne qu'après avoir satisfait aux condi-
tions du programme de cette division.

Les élèves de la division moyenne
passeront une année dans cette clas-
se avant d'entrer dans la division supé-
rieure.

D'après ce que nous venons de dire,
les élèves doivent rester au moins six
ans à l'école et passer une année dans
chaque division. Ce temps, comme
le prouve l'expérience, est tout au
moins nécessaire pour former convena-
blement un jeune homme; nous
croions donc ne pas être trop exagé-
rant en imposant un séjour de six
années à l'école élémentaire, à moins
toutefois qu'il ne s'agisse de fréquen-
ter une autre école plus élevée, chose
qui n'a généralement pas lieu dans les
campagnes.

Nous admettons des entrées à l'é-
cole deux fois par an; par conséquent
chaque division se trouve composée
de deux sortes d'élèves; une moitié
est déjà depuis six mois dans la divi-
sion, et l'autre moitié vient seulement
d'y entrer. On se trouve ainsi dans
la nécessité ou de partager chaque
classe en deux sections, ou de laisser
les élèves une année seulement dans
chaque division.

Pour écarter ces difficultés, nous re-
marquons que la manière proposée
pour chaque classe peut se traiter en
une demi-année; de cette manière les
élèves des deux divisions supérieures
font une répétition de tout ce qu'ils
ont vu pendant le semestre précé-
dent; cette répétition est indispen-
sable, et voici pourquoi. D'abord, un
élève ne comprend et ne fait jamais
bien ce qu'on lui montre pour la
première fois, et il faut faire avec lui
une répétition, non pas immédiatement
après l'explication, mais lorsqu'il aura
recueilli un ensemble complet des
connaissances spécifiées dans le pro-
gramme de sa division.

En second lieu, le maître habile
peut toujours traiter la matière sous
un point de vue autre que celui sous
lequel il l'avait d'abord considérée, et
faire arriver également l'enfant aux
mêmes connaissances, mais par d'au-
tres voies; l'élève alors comprend
beaucoup mieux, il se fait une idée
complète de la chose; toute difficul-
té s'évanouit, tout ce que jusqu'à ce
moment il avait fait sans trop s'en
rendre compte, il le comprend main-
tenant, il le trouve simple et clair.

HYGIÈNE
Nous recommandons aux construc-
teurs l'article suivant du Dr. J. A.
Desroches, que nous empruntons au
Journal d'Hygiène Populaire: "Parmi
les besoins de l'homme, l'un des plus
impérieux, dans notre climat tempé-
ré, est celui d'un abri contre les in-
tempéries du dehors. Hute ou pa-
lais, chaumière ou château, cet abri
est nécessaire pour conserver à notre
corps, sous peine de mort, sa tempé-
rature constante au milieu des varia-
tions atmosphériques.

Outre son rôle purement physique,
l'habitation devient un des éléments
essentiels de l'organisation sociale.
L'homme par destinée, est appelé à
vivre en groupe avec d'autres indivi-
dus. Ce groupement, c'est la famille,
cette véritable molécule des sociétés
humaines. Et pour conserver son
unité extérieure, la famille a besoin
d'une base solide, d'un support maté-
riel. Cette base, ce support, c'est la

maison qui les lui fournit. Envisagée
à ce point de vue, l'habitation devien-
t à la fois une nécessité matérielle,
morale et sociale.

Au moyen-âge, il n'était si pauvre
famille qui n'eût sa maison. Aussi, à
cette époque, l'un des plus beaux pro-
blèmes qui s'imposent à notre sollicitu-
de, se trouvait résolu pour la conser-
vation des mœurs, pour la garde des
traditions de la famille, pour le souve-
nir des joies et des douleurs, des
jours sombres et des jours heureux.

Mais aujourd'hui l'habitation ré-
pond plus aux exigences de la civili-
sation qu'à celles du bien-être physi-
que, moral et social. Dans les villes
modernes où l'espace est mesuré,
l'homme est obligé de se contenter du
logement qui lui procure sa position
sociale. Aussi dans ses étapes suc-
cessives, il sème au vent des vœux
pour les lampions de sa personnalité.
Ses habitudes de foyers instable ne lui
parlent en rien du passé, ne promet-
tent rien à son avenir. Ce régime des
locations prend donc un caractère dé-
plorable, en ce que temps que les in-
convénients des agglomérations des
logements ouvriers atteignent les pro-
portions d'un véritable mal.

C'est une question vitale pour une
famille, comme pour une population,
celle de l'habitation. Elle a donc
dans toutes les directions et l'exer-
ce, suivant les solutions qu'elle reçoit,
une influence bienfaisante ou malsan-
te sur la paix et la santé publique.
L'hygiéniste, l'économiste, le moraliste,
et l'homme d'état sont conviés à
collaborer effectivement à cette œu-
vre de devoir et de salut.

La moitié de l'existence de l'homme
se passe dans ses tendres années, se
passent au logis. Il importe donc
de le rendre salubre, commode, gai et
confortable; sain, il donne la santé;
agréable il donne plus d'attraits, de
gaieté et de bonheur; et le tout in-
flue puissamment sur les dispositions
physiques et morales des individus.

L'hygiène joue un rôle bien grand
en cherchant à valoir d'une vive in-
fluence sur l'habitation. Elle agit sur
les mœurs de l'habitant. Elle agit
dans toutes les directions et l'exer-
ce, suivant les solutions qu'elle reçoit,
une influence bienfaisante ou malsan-
te sur la paix et la santé publique.
L'hygiéniste, l'économiste, le moraliste,
et l'homme d'état sont conviés à
collaborer effectivement à cette œu-
vre de devoir et de salut.

La moitié de l'existence de l'homme
se passe dans ses tendres années, se
passent au logis. Il importe donc
de le rendre salubre, commode, gai et
confortable; sain, il donne la santé;
agréable il donne plus d'attraits, de
gaieté et de bonheur; et le tout in-
flue puissamment sur les dispositions
physiques et morales des individus.

L'hygiène joue un rôle bien grand
en cherchant à valoir d'une vive in-
fluence sur l'habitation. Elle agit sur
les mœurs de l'habitant. Elle agit
dans toutes les directions et l'exer-
ce, suivant les solutions qu'elle reçoit,
une influence bienfaisante ou malsan-
te sur la paix et la santé publique.
L'hygiéniste, l'économiste, le moraliste,
et l'homme d'état sont conviés à
collaborer effectivement à cette œu-
vre de devoir et de salut.

L'ENLEVEMENT D'UN CURE
Les coupables demandent pardon

Nos confrères de Montréal ont
tenté que les cultivateurs Dieudonné
Barbe, Louis Laurin, fils, Philéas Lau-
rin et Narcisse Bérubé, qui avaient
enlevé violemment le curé Lamonde,
de Sainte-Dorothée pour le conduire
à Montréal, se voyant poursuivis au
civil et au criminel, sont venus à ré-
pentir et ont reconnu l'innocence de
ce qu'ils avaient commis. Mar-
di soir, ils se sont présentés au
président de Sainte-Dorothée et lorsqu'il
ont été admis à la présence de leur
curé, ils se sont jetés à ses genoux et
lui ont demandé pardon de l'attentat
dont ils s'étaient rendus coupables.

Il ont lu ensuite une amende ho-
norable à leur pasteur. Ce dernier,
n'oubliant que la voix de la charité
chrétienne, leur a octroyé cordiale-
ment le pardon qu'ils demandaient,
mais comme s'ils s'agissaient de faire
un exemple pour les autres paroissiens,
le curé a exigé que l'amende hono-
rable serait lue le dimanche suivant
au prône pendant la grand'messe en
présence des quatre signataires.

Les coupables se sont soumis à cette
dernière condition et à celle de
payer les frais d'avocats, etc., qui s'é-
lèvent à plusieurs centaines de piastres.

LA GALANTERIE
Les jeunes filles de New-Jersey ont
inventé, paraît-il, une nouvelle façon
de se divertir, à la faveur de ce qu'on
appelle aux États-Unis "les privilèges
de l'année bissextile." Ce nouveau
jeu de société consiste à peser soigneu-
sément chaque homme, jeune ou
vieux, qui se rend à une réception.
Le passage à lieu dans le vestibule,
et ce sont les jeunes filles elles-mêmes
qui se précèdent, aussitôt que l'arri-
vant s'est débarrassé de son pardes-
sus et de son chapeau. Le nom de
l'arrivant et son poids exact sont ins-
crits sur une carte préparée à cet effet
et qui est ensuite jetée dans un vase
contenant de l'eau. Au moment de son-
ner, chaque jeune fille présente tire
au hasard une carte de la corbeille;
elle va prendre le bras de l'homme
dont le nom se trouve sur sa carte et
l'amène souper. Mais le plus curieux,
c'est que c'est la jeune fille elle-même
qui doit payer le repas de son compa-
gnon, et cela à raison d'un quart de
cent par livre du poids de celui-ci.

L'EVANGELINE JOURNAL. Publie le Mercredi de Chaque Semaine. ABONNEMENT: Un An, payable à l'Avance, \$1.00. Six Mois, .50. Trois Mois, .25. Pour l'Europe, port affranchi par nous, 2.00.

Les remises peuvent être faites par mandats de poste, ou par lettre enregistrée. Nous ne nous tiendrons pas responsables des opinions de nos correspondants.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE-DES-CHAPELLES. Quarante milles de chemin de fer ont été complétés l'an dernier. Les soixante milles qu'on se propose de construire ont été amenés à cette voie jusqu'à Paspébiac.

LE CHEMIN DE FER DES COMTES DE L'OUEST. M. Plunkett a magnifiquement réussi dans sa tentative d'un emprunt à Londres, Angleterre. Le montant de l'emprunt est de \$860,000.

ITALIE ET LA FRANCE. L'Italie semble se montrer hostile à tout ce qui est français, et son antipathie augmente de jour en jour dans des proportions ridicules.

DELEGUES. Le gouverneur d'Ottawa a été notifié que les députés de Terre-Neuve arriveront dans la capitale en juin prochain.

LETTRES. M. le Rédacteur. Une nouvelle paroisse acadienne vient d'être constituée à l'Assemblée provinciale, lors de sa dernière session, à Frédéricton.

Après avoir été ecclésiastiquement incorporée en paroisse distincte par Sa Grandeur, Mgr Sweeney, évêque de St. Jean, N. B., qui y a installé M. l'abbé Jean Hébert, lequel dessert aussi les paroisses de St. Norbert, St. Joseph d'Adamsville, St. Paul est enfin incorporée par la législature, ce qui donne aux acadiens par l'incorporation de cette deuxième paroisse du comté de Kent pour se faire représenter au conseil municipal par deux conseillers de plus.

Un nouveau magasin doit être établi ici. M. Robertson, de la Pharmacie Smith, à St. Jean, N. B., ouvrira comptoir dans l'établissement de M. W. R. Johnson. Nous avons besoin d'un bon magasin ici, et nous croyons que cet établissement de marchandises sèches paiera bien.

NOUVELLE-ECOSSE. Weymouth. La raison commerciale Chs. Burrill & Cie, de cette petite ville, est plus puissante du comté de Digby. Ces MM. vendent en gros et en détail, et comme marchands en gros surtout de tout ce qui est de la pêche.

UN COLON. M. le Rédacteur. Au moment où j'écris, une tempête de neige poussée par un furieux vent du nord-est sévit au dehors. C'est le dernier effort de l'hiver qui s'en va en nous faisant entendre ses mugissements désespérés.

Après avoir été ecclésiastiquement incorporée en paroisse distincte par Sa Grandeur, Mgr Sweeney, évêque de St. Jean, N. B., qui y a installé M. l'abbé Jean Hébert, lequel dessert aussi les paroisses de St. Norbert, St. Joseph d'Adamsville, St. Paul est enfin incorporée par la législature, ce qui donne aux acadiens par l'incorporation de cette deuxième paroisse du comté de Kent pour se faire représenter au conseil municipal par deux conseillers de plus.

William Thériault (un joli animal) rompit le pont à un endroit où l'eau était profonde de onze pieds. M. Thériault a tenu son cheval par la tête pendant une heure et quarante minutes avant qu'on ne pût venir à sa rescousse.

Yarmouth. La golette "Acadian" de Meteghan River, Baie Ste. Marie, capt. Robichaud, est arrivée ici vendredi, le 27 ultimo, pour y prendre des fournitures de pêche.

NOUVEAU-BRUNSWICK. Rogersville. Notre nouvelle station est enfin terminée. C'est un édifice élégant, spacieux, commode et très bien fini.

Madawaska. Une lettre de faire part nous apprend que M. Félix Michaud, de St. Léonard, est mort subitement le vingt du mois dernier.

St. Jean. Dimanche matin, le 29 avril, le feu faisait des dommages à la magnifique station intercommunale de St. Jean d'une valeur de \$1,000.

Après avoir été ecclésiastiquement incorporée en paroisse distincte par Sa Grandeur, Mgr Sweeney, évêque de St. Jean, N. B., qui y a installé M. l'abbé Jean Hébert, lequel dessert aussi les paroisses de St. Norbert, St. Joseph d'Adamsville, St. Paul est enfin incorporée par la législature, ce qui donne aux acadiens par l'incorporation de cette deuxième paroisse du comté de Kent pour se faire représenter au conseil municipal par deux conseillers de plus.

ILE DU PRINCE-EDOUARD. Charlottetown. Il y avait six procès pour violation du Scott Act devant les tribunaux vendredi de la semaine dernière.

Yarmouth. La golette "Acadian" de Meteghan River, Baie Ste. Marie, capt. Robichaud, est arrivée ici vendredi, le 27 ultimo, pour y prendre des fournitures de pêche.

NOUVEAU-BRUNSWICK. Rogersville. Notre nouvelle station est enfin terminée. C'est un édifice élégant, spacieux, commode et très bien fini.

Madawaska. Une lettre de faire part nous apprend que M. Félix Michaud, de St. Léonard, est mort subitement le vingt du mois dernier.

St. Jean. Dimanche matin, le 29 avril, le feu faisait des dommages à la magnifique station intercommunale de St. Jean d'une valeur de \$1,000.

Après avoir été ecclésiastiquement incorporée en paroisse distincte par Sa Grandeur, Mgr Sweeney, évêque de St. Jean, N. B., qui y a installé M. l'abbé Jean Hébert, lequel dessert aussi les paroisses de St. Norbert, St. Joseph d'Adamsville, St. Paul est enfin incorporée par la législature, ce qui donne aux acadiens par l'incorporation de cette deuxième paroisse du comté de Kent pour se faire représenter au conseil municipal par deux conseillers de plus.

LETTRES. M. le Rédacteur. Une nouvelle paroisse acadienne vient d'être constituée à l'Assemblée provinciale, lors de sa dernière session, à Frédéricton.

Après avoir été ecclésiastiquement incorporée en paroisse distincte par Sa Grandeur, Mgr Sweeney, évêque de St. Jean, N. B., qui y a installé M. l'abbé Jean Hébert, lequel dessert aussi les paroisses de St. Norbert, St. Joseph d'Adamsville, St. Paul est enfin incorporée par la législature, ce qui donne aux acadiens par l'incorporation de cette deuxième paroisse du comté de Kent pour se faire représenter au conseil municipal par deux conseillers de plus.

NOUVELLE-ECOSSE. Weymouth. La raison commerciale Chs. Burrill & Cie, de cette petite ville, est plus puissante du comté de Digby. Ces MM. vendent en gros et en détail, et comme marchands en gros surtout de tout ce qui est de la pêche.

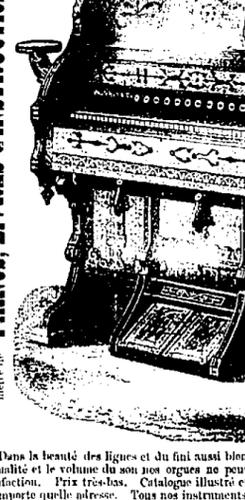
NOUVEAU-BRUNSWICK. Rogersville. Notre nouvelle station est enfin terminée. C'est un édifice élégant, spacieux, commode et très bien fini.

Madawaska. Une lettre de faire part nous apprend que M. Félix Michaud, de St. Léonard, est mort subitement le vingt du mois dernier.

Après avoir été ecclésiastiquement incorporée en paroisse distincte par Sa Grandeur, Mgr Sweeney, évêque de St. Jean, N. B., qui y a installé M. l'abbé Jean Hébert, lequel dessert aussi les paroisses de St. Norbert, St. Joseph d'Adamsville, St. Paul est enfin incorporée par la législature, ce qui donne aux acadiens par l'incorporation de cette deuxième paroisse du comté de Kent pour se faire représenter au conseil municipal par deux conseillers de plus.

ROYAL BAKING POWDER. Absolutely Pure. Accepté par la cuisine. Dispense de tout autre ingrédient en usage pour faire lever le pain, les gâteaux et généralement toutes autres pâtisseries.

CHUTE, HALL & CIE. YARMOUTH, N. S. Sont les principaux Manufacturiers. DORQUES, de TABOURET pour PIANOS, etc.



DEMI-7-DEMI. PENDANT UNE SEMAINE (Pour Argent Comptant). Vous Purrez Acheter. LETTENEY & FRERE. 25 lbs. de RAISINS 25. A Sept et Demi Centins la Livre!

BEST ON EARTH SURPRISE SOAP. THE GREAT SELF WASHER TRY IT. L'EMULSION DE PUTNER. Pour les Enfants et les Faibles.

Un grand nombre de Néo-Ecossais partis pour les Etats-Unis en vue de faire la pêche sur des goélettes américaines ont été renvoyés dans leur pays par les autorités douanières des Etats-Unis.

HALIFAX TAILORING COMPANY. EXPÉDIÉS FRANCO de port partout au Canada. \$3.50. LES MEILLEURS TRAVAILLÉS PAR LE MARCHE BIEN FAITES. L'ON S'EN VA. HALIFAX, N. S.

FOINI! FOINI! FOINI! 1000 Tonnes de Foin. En petite belle. Dix à douze tonnes par char. Livrable à toute Station et embranchement sur l'Intercolonial.

CHUTE, HALL & CIE. YARMOUTH, N. S. Sont les principaux Manufacturiers. DORQUES, de TABOURET pour PIANOS, etc.

DEMI-7-DEMI. PENDANT UNE SEMAINE (Pour Argent Comptant). Vous Purrez Acheter. LETTENEY & FRERE. 25 lbs. de RAISINS 25. A Sept et Demi Centins la Livre!

BEST ON EARTH SURPRISE SOAP. THE GREAT SELF WASHER TRY IT. L'EMULSION DE PUTNER. Pour les Enfants et les Faibles.

Un grand nombre de Néo-Ecossais partis pour les Etats-Unis en vue de faire la pêche sur des goélettes américaines ont été renvoyés dans leur pays par les autorités douanières des Etats-Unis.

CHARLES BURRILL ET CIE. IMPORTATEURS! (OROS ET DETAILS). ANNONCE. L'AUTOMNE. Nos importations de marchandises achètent sont maintenant complètes, et nous faisons nos clients d'en venir faire un examen minutieux.

Manteaux-Mantes. Pardessus en belle et bonne pelletterie pour femmes. Marchandises Pure Laine, &c. Importations directes de Moulins: -500 PIECES- INDIENNES CANADIENNES.

DEMI-7-DEMI. PENDANT UNE SEMAINE (Pour Argent Comptant). Vous Purrez Acheter. LETTENEY & FRERE. 25 lbs. de RAISINS 25. A Sept et Demi Centins la Livre!

BEST ON EARTH SURPRISE SOAP. THE GREAT SELF WASHER TRY IT. L'EMULSION DE PUTNER. Pour les Enfants et les Faibles.

Un grand nombre de Néo-Ecossais partis pour les Etats-Unis en vue de faire la pêche sur des goélettes américaines ont été renvoyés dans leur pays par les autorités douanières des Etats-Unis.

Un grand nombre de Néo-Ecossais partis pour les Etats-Unis en vue de faire la pêche sur des goélettes américaines ont été renvoyés dans leur pays par les autorités douanières des Etats-Unis.

NOUVELLES LOCALES

Abonnez-vous au seul journal acadicien de la Nouvelle-Ecosse.

Son Honneur le Juge Savary nous était de retour de Yarmouth hier.

Le plus vieux habitant du Cap-Breton, M. Jean Boucher, est mort à l'âge de 101 ans, à Petit-Dégré, le 27 ultimo.

Hier le tonnerre s'est fait entendre à plusieurs reprises. Les éclairs sillonnaient le firmament et la pluie fouettait les vitres.

Voulez-vous des fournitures pour vos maisons, allez chez M. Bourque, à Weymouth Bridge. Il tient un assortiment complet.

Les goélettes "Ashton", capt. McLangon et "Ocean Hill", capt. Ruggles sont arrivées de Rockland, Me., à Barton, Co. de Digby, hier.

Les habitants de Rogersville N. B., trouveront l'excellent remède "Fowler's Hypophosphites" chez M. D. Fontaine, à \$1.50 la bouteille.

Nous publierons la semaine prochaine un rapport de voyage fait en 1825 par feu M. Celestin A. Robichaud, de Meteghan, Baie Ste. Marie.

"La goélette "Grand Parrot", de St. Pierre et Miquelon, est retenue dans ce havre depuis quelques jours, attendant qu'un vent favorable lui permette de faire voile pour St. Jean.

Le capitaine G. Corlitt, propriétaire du steamer "Evangeline", demeure en cette ville depuis quelques semaines. Sa résidence est celle qu'occupait autrefois M. J. Chaloner, pharmacien.

Il faisait un temps splendide dans cette partie ouest de la province, jeudi et vendredi de la semaine dernière. Comme disent certains yankees, c'était pour le temps, on ne saurait imaginer un plus Glorious day!

Nous accusons réception du Weymouth Times, journal anglais publié depuis dix quelque temps à Weymouth sous la direction de M. Hainer. Le confère à six colonnes. Succès sur toute la ligne.

Le steamer "Princess of Wales" a tenté une traversée à Picotou mardi de la semaine dernière, mais, vu la glace qui encombrait les alentours de l'île St. Pierre, il fut forcé de retourner à Charlottetown.

Les travaux de réparations sur le Digby Pier avancent très-rapidement, et les débris de la cage qui fut emportée par la mer, il y a eu un an l'autonne dernier, ont été presque tous enlevés et mis hors de nuisance.

Le brigantin "Delma C.", parti de Bear River pour Antigua, a fait naufrage aux îles Barbades. Le "Delma C.", était de 236 tonnes et fut bâti à Bear River en 1875. Elle appartenait à Wm. R. Rice, de Bear River.

M. J. M. Viets, avocat, de cette ville, vient d'être nommé collecteur de douanes pour ce district en remplacement de son père démissionnaire. Cette nomination est bien vue de tout le monde, et surtout de ceux qui connaissent M. Viets plus particulièrement.

Un correspondant nous informe que le foin se vend actuellement de \$16 à \$17 la tonne dans le bas de la baie Ste. Marie. La terre était encore couverte de neige dans la matinée du 24 ultimo. Les gens sont un peu en retard dans leurs semailles ce printemps. Heureusement cela n'arrive pas bien souvent.

Nous remercions à Madame M. A. Gravelle, de New-York, pour l'envoi de journaux anglais de différentes couleurs. Madame Gravelle est une eune personne d'origine acadicienne, autrefois de la Nouvelle Ecosse, et maintenant une des personnes aisées de New-York. Madame Gravelle est une modeste en renom et son commerce est très lucratif.

Son Honneur le Juge Savary était à Yarmouth la semaine dernière pour affaires professionnelles.

M. R. G. Monroe, avocat de cette ville, et sa dame sont partis, la semaine dernière, en route pour New-York, via St. Jean, N. B.

Le Rév. M. Courtney, D.D., évêque de la Nouvelle-Ecosse, est passé en cette ville lundi en route pour Halifax. Il y avait foule à la gare du W. C. Ry.

Il est rumeur, depuis quelques jours, qu'une sixième hôtel doit être bientôt ouvert ici. Le "Royal Hôtel" est le principal établissement du genre dans toute cette région. Les autres sont aussi de première classe et ordinairement encombrés de visiteurs étrangers pendant la belle saison. Les principaux touristes qui viennent promener leurs loisirs sur nos rivages pittoresques sont principalement des Etats Unis, et surtout de la cité de Boston, Mass.

Nous remercions à notre ami M. H. J. D'Entremont de Peabody, Mass., pour l'envoi d'une introduction à l'ouvrage pour faire suite à l'histoire de Yarmouth, N. E., par Campbell, publié en 1876. Ce nouveau monument historique sera prêt à être mis en vente, à Boston et ailleurs, au mois de juillet prochain et aura à peu près 500 pages. Le volume ne coûtera que \$2.50 et promet d'être très-intéressant.

Nous saluons avec plaisir l'arrivée, parmi nos échanges, du Farm Journal, publié à Berwick, N. E., dans l'intérêt de nos cultivateurs. Il entra en lice, pour la première fois, le quatorze du mois d'avril. Il est jusqu'aujourd'hui le seul journal agricole publiée dans la Province, et comble en conséquence, une lacune depuis longtemps déplorée. Il paraît une fois la semaine sous la direction de M. A. J. Pineo, Editeur-Propriétaire. Ce nouveau journal est de six colonnes et présente un bel aspect littéraire et typographique. Nous souhaitons de tout cœur succès au confrère.

LEGISLATURE PROVINCIALE

COMITÉ DES PROJETS DE LOI

La chambre s'est réunie en comité des projets de loi avec M. Gayton au fauteuil présidentiel. Le projet de loi pour abolir le conseil législatif fut lu clause par clause et adopté.

Le projet de loi pour amender le chap. 107 des Statuts Révisés, "of Witnesses and Evidence" fut rapporté, et les différentes clauses du projet de loi furent lues adoptées.

M. Laurence présenta une motion qu'une clause fut ajoutée au projet de loi spécifiant que rien de sa teneur ne se rapporte aux procès pendants, ou ad hoc, ou ad hoc, pendant l'expression légale.

L'hon. M. Longley dit que le projet de loi en question était copie presque verbatim et littéralement de l'acte de la Puissance. Nous avons été en arriéré de notre séance en ce qui concerne l'histoire d'usage de l'acte de la Puissance pour prouver les ordres en conseil, etc. Ce projet de loi pourvoit à ce que la production seule de copies exactes de la Gazette Royale ou de la Canada Gazette soit considérée une suffisante marque d'authenticité. Il ne peut se rapporter à aucun procès dans le passé, et doit s'appliquer à toute cause mise en loi à l'avenir. Il est compris, les lois qui changent continuellement ne doivent pas s'appliquer aux cas en question, mais il est un autre principal que des matières de procédure doivent être applicables.

M. Laurence ajouta qu'il croyait que ce n'était pas juste qu'une loi fut commencée pendant un procès dominant l'avantage à un parti sur l'autre. Les procès sont ordinairement commencés en rapport avec la loi existante et non en considération des amendements qui peuvent lui être faits dans le cours du procès. Cette loi concerne le témoins et sur ce, que des procès ont été intentés et décidés.

L'hon. M. Longley dit que c'était seulement une question de la manière et du prix pour la production des témoignages et pour prouver certains faits.

M. Laurence dit que cette loi permettrait peut-être aux défendeurs dans un procès sous l'acte local, de changer les résultats du procès pendant un procès par la Gazette du Canada (Canada Gazette) que le Scott Act est en force.

M. Andrews dit que le but du projet de loi n'était que de faciliter l'obtention des témoignages existants.

M. Heenan dit qu'il pourrait avoir pour effet de canceler les poursuites dans le comité de Colchester pour une simple raison de technicité.

L'hon. M. McNeil dit qu'il était vrai que le Scott Act existait dans un comité particulier, que la chose pouvait être prouvée sans frais légaux inutiles.

M. McCoy dit que ses vues étaient d'accord avec celles de l'hon. Procureur-Général lorsque celui-ci a dit "que comme matière de procédure cette chambre ne devait pas hésiter quant à intervenir." Mais que considérée une matière criminelle, c'était tout une autre chose, et que cette chambre ne devait pas adopter une loi qui pût permettre à un individu d'échapper à la pénalité d'un acte au quel cette chambre aurait apposé une pénalité. Il ajouta qu'ainsi, ce n'était pas une matière de procédure.

La motion pour l'adoption d'une clause fut présentée devant la chambre et mise au vote. Résultats: 17 pour et 10 contre.

La clause fut ajoutée au projet de loi, et le projet fut adopté tel qu'amendé.

Le projet de loi pour amender le chap. 53 des actes de 1887, pour permettre aux habitants de Bridgetown de se pourvoir d'eau, etc., fut adopté.

M. McCoy proposa que la clause concernant des impôts aux compagnies d'assurances fut retranchée du projet de loi, en conséquence de l'ordre de la chambre de le référer.

La motion fut présentée et adoptée.

La clause fut retranchée conformément à la demande de M. McCoy, et le projet de loi fut adopté avec amendements.

PROJETS DE LOI

M. T. R. Black présente un projet de loi pour autoriser la vente de la vieille église Presbytérienne, à Amherst.

M. McKinnon présente une pétition de 1200 contribuables du comité d'Inverness, C. B., demandant la division du comité en deux municipalités distinctes. Il démontre que le nombre de personnes intéressées dans cette division était de 12,000. Il demanda la permission de présenter un projet de loi en rapport avec cette pétition.

M. Fraime présente une pétition de M. Robert P. Eaton, et autres, relativement à un chemin de fer dans le comté de Hants. Il a dit qu'un projet de loi en rapport avec le chemin de fer du comté de Hants avait été présenté en chambre la veille, et que lorsqu'il serait lu en seconde lecture, il ferait quelques remarques relatives à la teneur de la pétition. Il demanda que la pétition fut référée au comité des chemins de fer. Elle le fut conformément à sa demande.

M. Robert P. Eaton, et autres, relativement à un chemin de fer dans le comté de Hants. Il a dit qu'un projet de loi en rapport avec le chemin de fer du comté de Hants avait été présenté en chambre la veille, et que lorsqu'il serait lu en seconde lecture, il ferait quelques remarques relatives à la teneur de la pétition. Il demanda que la pétition fut référée au comité des chemins de fer. Elle le fut conformément à sa demande.

M. Cameron présente un projet de loi pour autoriser la vente de la vieille église Presbytérienne, à Amherst.

Le Dr. Haley présente un projet de loi pour amender le chap. 24 des actes de 1887, pour incorporer le "Halifax Street Railway Company", limité.

L'hon. M. Longley, président des amendements à la loi, et en cette qualité, fit un rapport favorable du projet de loi pour amender le chap. 107 des Statuts Révisés, "Des jurés".

Le projet de loi pour amender le chap. 108 des Statuts Révisés "of Barristers and Attorneys".

Pour amender le chap. 56 des Statuts Révisés "des incorporations de comités".

Pour amender le chap. 47 des Statuts Révisés "of Highway Labor".

Pour amender et consolider l'acte incorporant les syndics, et pour autres fins.

Pour amender le chap. 42 des Statuts Révisés, "of commissioners of sewers and dyke and marsh lands", sujet à l'amendement des deux derniers projets de loi mentionnés.

Relativement au projet de loi concernant les commissaires, il dit qu'il

y avait en deux projets de loi à cet effet de soumettre, qu'ils avaient été consolidés en un seul avec l'adoption de certains amendements.

M. James Fraser, président du comité des projets de loi locaux et privés, fit un rapport satisfaisant du projet de loi autorisant les habitants de la paroisse de St. Paul, Rawdon, de vendre certaines terres.

Pour incorporer les syndics du "Riverside Presbyterian church, Musquodoboit".

Pour pourvoir la section 9, dans le comté d'Annapolis, d'un district électoral additionnel.

Pour amender l'acte de 1887 incorporant Kentville, sans amendements.

Pour amender le chap. 77 des actes de 1882, pour incorporer les directeurs du Collège St. François Xavier.

Pour incorporer le "Lunenburg Water, Electric Light, Heating and Power Company", avec amendements.

La chambre mit ensuite à considérer les amendements faits à certains projets de loi par le conseil-Législatif. Sur motion ils furent adoptés sans discussion.

Pour permettre à la municipalité de Colchester de faire un emprunt d'argent en vue de l'établissement d'une ferme dite des pauvres.

Pour incorporer le "Terminal City Ry Company, limité".

Pour incorporer le "Terminal City Ry Company, limité".

Pour incorporer le "Sydney Gas and Electric Light Company".

Pour incorporer le "Christian Association of Newellton, Cape Island, M. Roche présente un projet de loi pour amender et consolider les actes relatifs à la cité de Halifax.

M. McCoy présente ensuite un projet de loi demandant l'incorporation du "North Sydney Gas and Electric Light Company", limité.

PROJETS DE LOI

L'hon. M. Longley présente un projet de loi relatif au transfert de propriétés futures.

M. Cameron présente un projet de loi pour autoriser la Municipalité de Picotou d'accorder un subsides au lieu d'un droit de passage gratuit au "Stewie Valley & Lansdowne railway".

M. Jas. A. Fraser demanda si ce projet de loi était ou non d'une nature locale ou privée.

M. McCoy dit que l'ordre relatif aux temps fixé pour la présentation des projets de loi avait été publié comme référence aux deux natures de projets de loi, mais qu'en réalité, il ne référait qu'aux projets de loi privés.

M. Gayton présente un projet de loi pour amender l'acte de 1886, "des licences pour la vente des liqueurs". Il expliqua que ce projet de loi contenait un certain nombre de projets de loi ayant pour but, le meilleur fonctionnement du district, si possible.

L'hon. M. Longley présente un projet de loi pour amender le chap. 29 des S. R., "De l'Instruction Publique".

Aussi un projet de loi pour autoriser les compagnies incorporées d'agir comme syndics.

M. Heenan dit que le projet de loi présenté par l'hon. député pour Yarmouth (M. Gayton) est important, et il en suggéra l'impression.

JOSH BILLINGS ON LAGER BEER

I have finally cum tew the conclusion that lager-beer as a beverage is not intoxicating. I have had told me by a German who said he had drunk it all night long, just to try the experiment, and was obliged to lie in bed entirely alone in the morning. I have seen this same man drink sixteen glasses, and if he was drunk he was drunk in German and nobody could understand it. It is proper enough to state that the man kept a lager-beer saloon, and could have no object in stating what was not strictly true.

I believe him to the full extent of my ability. I never drank but three glasses of lager in my life, and that made my head out as tho' it was hung on the end of a string, but it was told that it was owing to his bile out of place; and I guess it was so, for I never felt over wuss than I did when I got him that nite. My wife tho' I was going to die, and I was afraid that I shouldn't, for it did seem as tho' everything I had ever eaten in my life wuz coming tew the surface; and I did really believe that my wife had pulled off my hat, just as she did, they would have run thundering up to me.

Oh! how sick I wuz! It was 14 years ago and I can taste it now. I never had so much experience in so short a time. If any man should tell me lager-beer wuz not intoxicating, I should believe him; but if he should tell me that it wasn't drunk that way, I should ask him to state over in a few words just how a man felt and acted when he wuz well set up. If I wuzn't drunk that nite I had some of the most natural simps that a man ever had and kept sober.

In the first place it was about 80 rods from where I drunk the lager-beer to my house, and I wuz then over 2 hours on the road, and had a hole bored thru' each one of my pantalon neez, and didn't have any hat, and tried to open the door by the bell-pull, and hiccupped awfully, and saw everything in the room trying to get around on the back side of me, and in sitting down in a chair, I didn't wait long enuff for it to get exactly under me, when it wuz going round, and I set down a little too soon and missed the chair about 12 inches, and didn't get up soon enuff to take the next wuz that cum along; and that ain't awl, my wife sed I wuz az drunk az a beest, and az I sed before, I begun to spin up things freely.

If lager-beer is not intoxicating, it used me mitey mean, that I know. Still I hardly think lager beer is intoxicating, for I hav bin told so; and I am probably the only man living who ever drunk enny when his liver was not plum. I don't want tew say ennything agin a harmless temperance beverage, but if ever I drink any more, it will be with my hands tied behind me and my mouth primed open. I don't think lager-beer is intoxicating, but if I remember right, I think it tastes like a glass of soap, and that a pickle had been put to soak in.

ASSASSINEE PAR SON FILS

Un drame épouvantable s'est déroulé dans une ferme du voisinage de Lemars (Iowa).

La suite d'une querelle de famille au sujet de la vente d'un cheval, Philip Heid, un jeune et riche fermier, resté estimé dans la région jusqu'à présent, a tiré deux coups de revolver sur sa mère et l'a tuée. La défunte était âgée de cinquante-sept ans et était veuve depuis l'année dernière, son mari ayant été tué d'un coup de pied de cheval.

Le jeune Heid, après ce crime monstrueux, s'est enfermé dans sa chambre et s'est fait justice à lui-même en se brûlant la cervelle.

NECROLOGIE

Toujours méconnaissable, la mort a fait plusieurs victimes dans nos rangs de puis le premier du mois dernier. Le dernier que la cruelle messagère vient de moissonner est M. Thos. Jos. Bellevue. Il tomba malade samedi, le 14 du présent mois, d'un attaque de pleurésie, et malgré les soins qui lui furent prodigués par deux de nos médecins, MM. E. Boisy et L. Bellevue son frère, il est mort samedi à 11 heures, à l'âge de 21 ans, laissant une femme et deux enfants. M. Bellevue fut très charitable envers les pauvres, et son caractère gai et franc, son bon cœur le faisaient aimé de tout le monde. Son plus grand plaisir était d'aller chercher le médecin ou le prêtre pour les malades, au chevet desquels il passait des nuits entières. Ses funérailles n'auront jamais les nombreux services qu'il leur a rendus. La nouvelle de sa mort a causé une véritable sensation dans toute la paroisse. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis. M. Talbot C. Lefebvre lui a levé du corps et la sepulture, et le service funéraire fut chanté par le M. Brage, assisté des abbés A. Cormier et Girard, comme diacre et sous-diacre. Tout le personnel du collège avec les élèves, et aussi, les demoiselles du convent de Notre Dame du Sacré Cœur, y assistèrent. Le Rév. Père Bourque présidait à l'orgue et les chœurs du Collège et ceux de la paroisse exécutèrent la partie musicale d'une manière tout à fait solennelle.

PROJETS DE LOI

L'hon. M. Longley présente un projet de loi relatif au transfert de propriétés futures.

M. Cameron présente un projet de loi pour autoriser la Municipalité de Picotou d'accorder un subsides au lieu d'un droit de passage gratuit au "Stewie Valley & Lansdowne railway".

M. Jas. A. Fraser demanda si ce projet de loi était ou non d'une nature locale ou privée.

M. McCoy dit que l'ordre relatif aux temps fixé pour la présentation des projets de loi avait été publié comme référence aux deux natures de projets de loi, mais qu'en réalité, il ne référait qu'aux projets de loi privés.

M. Gayton présente un projet de loi pour amender l'acte de 1886, "des licences pour la vente des liqueurs". Il expliqua que ce projet de loi contenait un certain nombre de projets de loi ayant pour but, le meilleur fonctionnement du district, si possible.

L'hon. M. Longley présente un projet de loi pour amender le chap. 29 des S. R., "De l'Instruction Publique".

Aussi un projet de loi pour autoriser les compagnies incorporées d'agir comme syndics.

M. Heenan dit que le projet de loi présenté par l'hon. député pour Yarmouth (M. Gayton) est important, et il en suggéra l'impression.

JOSH BILLINGS ON LAGER BEER

I have finally cum tew the conclusion that lager-beer as a beverage is not intoxicating. I have had told me by a German who said he had drunk it all night long, just to try the experiment, and was obliged to lie in bed entirely alone in the morning. I have seen this same man drink sixteen glasses, and if he was drunk he was drunk in German and nobody could understand it. It is proper enough to state that the man kept a lager-beer saloon, and could have no object in stating what was not strictly true.

I believe him to the full extent of my ability. I never drank but three glasses of lager in my life, and that made my head out as tho' it was hung on the end of a string, but it was told that it was owing to his bile out of place; and I guess it was so, for I never felt over wuss than I did when I got him that nite. My wife tho' I was going to die, and I was afraid that I shouldn't, for it did seem as tho' everything I had ever eaten in my life wuz coming tew the surface; and I did really believe that my wife had pulled off my hat, just as she did, they would have run thundering up to me.

Oh! how sick I wuz! It was 14 years ago and I can taste it now. I never had so much experience in so short a time. If any man should tell me lager-beer wuz not intoxicating, I should believe him; but if he should tell me that it wasn't drunk that way, I should ask him to state over in a few words just how a man felt and acted when he wuz well set up. If I wuzn't drunk that nite I had some of the most natural simps that a man ever had and kept sober.

In the first place it was about 80 rods from where I drunk the lager-beer to my house, and I wuz then over 2 hours on the road, and had a hole bored thru' each one of my pantalon neez, and didn't have any hat, and tried to open the door by the bell-pull, and hiccupped awfully, and saw everything in the room trying to get around on the back side of me, and in sitting down in a chair, I didn't wait long enuff for it to get exactly under me, when it wuz going round, and I set down a little too soon and missed the chair about 12 inches, and didn't get up soon enuff to take the next wuz that cum along; and that ain't awl, my wife sed I wuz az drunk az a beest, and az I sed before, I begun to spin up things freely.

If lager-beer is not intoxicating, it used me mitey mean, that I know. Still I hardly think lager beer is intoxicating, for I hav bin told so; and I am probably the only man living who ever drunk enny when his liver was not plum. I don't want tew say ennything agin a harmless temperance beverage, but if ever I drink any more, it will be with my hands tied behind me and my mouth primed open. I don't think lager-beer is intoxicating, but if I remember right, I think it tastes like a glass of soap, and that a pickle had been put to soak in.

ASSASSINEE PAR SON FILS

Un drame épouvantable s'est déroulé dans une ferme du voisinage de Lemars (Iowa).

La suite d'une querelle de famille au sujet de la vente d'un cheval, Philip Heid, un jeune et riche fermier, resté estimé dans la région jusqu'à présent, a tiré deux coups de revolver sur sa mère et l'a tuée. La défunte était âgée de cinquante-sept ans et était veuve depuis l'année dernière, son mari ayant été tué d'un coup de pied de cheval.

Le jeune Heid, après ce crime monstrueux, s'est enfermé dans sa chambre et s'est fait justice à lui-même en se brûlant la cervelle.

NECROLOGIE

Toujours méconnaissable, la mort a fait plusieurs victimes dans nos rangs de puis le premier du mois dernier. Le dernier que la cruelle messagère vient de moissonner est M. Thos. Jos. Bellevue. Il tomba malade samedi, le 14 du présent mois, d'un attaque de pleurésie, et malgré les soins qui lui furent prodigués par deux de nos médecins, MM. E. Boisy et L. Bellevue son frère, il est mort samedi à 11 heures, à l'âge de 21 ans, laissant une femme et deux enfants. M. Bellevue fut très charitable envers les pauvres, et son caractère gai et franc, son bon cœur le faisaient aimé de tout le monde. Son plus grand plaisir était d'aller chercher le médecin ou le prêtre pour les malades, au chevet desquels il passait des nuits entières. Ses funérailles n'auront jamais les nombreux services qu'il leur a rendus. La nouvelle de sa mort a causé une véritable sensation dans toute la paroisse. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin, au milieu d'un concours très considérable de parents et d'amis. M. Talbot C. Lefebvre lui a levé du corps et la sepulture, et le service funéraire fut chanté par le M. Brage, assisté des abbés A. Cormier et Girard, comme diacre et sous-diacre. Tout le personnel du collège avec les élèves, et aussi, les demoiselles du convent de Notre Dame du Sacré Cœur, y assistèrent. Le Rév. Père Bourque présidait à l'orgue et les chœurs du Collège et ceux de la paroisse exécutèrent la partie musicale d'une manière tout à fait solennelle.

PROJETS DE LOI

L'hon. M. Longley présente un projet de loi relatif au transfert de propriétés futures.

M. Cameron présente un projet de loi pour autoriser la Municipalité de Picotou d'accorder un subsides au lieu d'un droit de passage gratuit au "Stewie Valley & Lansdowne railway".

M. Jas. A. Fraser demanda si ce projet de loi était ou non d'une nature locale ou privée.

M. McCoy dit que l'ordre relatif aux temps fixé pour la présentation des projets de loi avait été publié comme référence aux deux natures de projets de loi, mais qu'en réalité, il ne référait qu'aux projets de loi privés.

M. Gayton présente un projet de loi pour amender l'acte de 1886, "des licences pour la vente des liqueurs". Il expliqua que ce projet de loi contenait un certain nombre de projets de loi ayant pour but, le meilleur fonctionnement du district, si possible.

L'hon. M. Longley présente un projet de loi pour amender le chap. 29 des S. R., "De l'Instruction Publique".

Aussi un projet de loi pour autoriser les compagnies incorporées d'agir comme syndics.

M. Heenan dit que le projet de loi présenté par l'hon. député pour Yarmouth (M. Gayton) est important, et il en suggéra l'impression.

JOSH BILLINGS ON LAGER BEER

I have finally cum tew the conclusion that lager-beer as a beverage is not intoxicating. I have had told me by a German who said he had drunk it all night long, just to try the experiment, and was obliged to lie in bed entirely alone in the morning. I have seen this same man drink sixteen glasses, and if he was drunk he was drunk in German and nobody could understand it. It is proper enough to state that the man kept a lager-beer saloon, and could have no object in stating what was not strictly true.

I believe him to the full extent of my ability. I never drank but three glasses of lager in my life, and that made my head out as tho' it was hung on the end of a string, but it was told that it was owing to his bile out of place; and I guess it was so, for I never felt over wuss than I did when I got him that nite. My wife tho' I was going to die, and I was afraid that I shouldn't, for it did seem as tho' everything I had ever eaten in my life wuz coming tew the surface; and I did really believe that my wife had pulled off my hat, just as she did, they would have run thundering up to me.

Oh! how sick I wuz! It was 14 years ago and I can taste it now. I never had so much experience in so short a time. If any man should tell me lager-beer wuz not intoxicating, I should believe him; but if he should tell me that it wasn't drunk that way, I should ask him to state over in a few words just how a man felt and acted when he wuz well set up. If I wuzn't drunk that nite I had some of the most natural simps that a man ever had and kept sober.

In the first place it was about 80 rods from where I drunk the lager-beer to my house, and I wuz then over 2 hours on the road, and had a hole bored thru' each one of my pantalon neez, and didn't have any hat, and tried to open the door by the bell-pull, and hiccupped awfully, and saw everything in the room trying to get around on the back side of me, and in sitting down in a chair, I didn't wait long enuff for it to get exactly under me, when it wuz going round, and I set down a little too soon and missed the chair about 12 inches, and didn't get up soon enuff to take the next wuz that cum along; and that ain't awl, my wife sed I wuz az drunk az a beest, and az I sed before, I begun to spin up things freely.

If lager-beer is not intoxicating, it used me mitey mean, that I know. Still I hardly think lager beer is intoxicating, for I hav bin told so; and I am probably the only man living who ever drunk enny when his liver was not plum. I don't want tew say ennything agin a harmless temperance beverage, but if ever I drink any more, it will be with my hands tied behind me and my mouth primed open. I don't think lager-beer is intoxicating, but if I remember right, I think it tastes like a glass of soap, and that a pickle had been put to soak in.

ASSASSINEE PAR SON FILS

Un drame épouvantable s'est déroulé dans une ferme du voisinage de Lemars (Iowa).

La suite d'une querelle de famille au sujet de la vente d'un cheval, Philip Heid, un jeune et riche fermier, resté estimé dans la région jusqu'à présent, a tiré deux coups de revolver sur sa mère et l'a tuée. La défunte était âgée de cinquante-sept ans et était veuve depuis l'année dernière, son mari ayant été tué d'un coup de pied de cheval.

Le jeune Heid, après ce crime monstrueux, s'est enfermé dans sa chambre et s'est fait justice à lui-même en se brûlant la cervelle.

The One-Eyed Sphinx!



Prenez un œil et regardez fixement l'œil du Sphinx d'aujourd'hui que possible de votre œil mort, prenant soin que les yeux du Sphinx soient à l'opposé des vôtres. En ne regardant que votre œil mort, vous verrez les deux yeux du Sphinx. Tenez-le toujours devant vous, et vous verrez qu'un des yeux du Sphinx disparaît.

LE CELEBRE Maple Leaf Soap DE STEWART

Qu'on peut être surpris soit par l'avis de la ligne. Demandez le MAPLE LEAF SOAP et vous saurez ce que nous voulons dire. Voyez si notre nom est sur l'emballage.

MANUFACTURÉ SEULEMENT AUX STEWART'S STEAM SOAP WORKS, 20 GERMAIN ST., ST. JOHN, N. B.

Le 4 avril, M. William Giguere, autochton de Cocagne, mais aujourd'hui domicilié à Fitchburg, Mass., comb

L'EVANGELINE! Etablie Nov. 1887. JOURNAL HEBDOMADAIRE. — PUBLIE — DIGBY, N. S., Tous les Mercredi de chaque Semaine. JOS. A. A. CULLEN, Editeur. VALENTIN A. LANDRY, Propriétaire.

SEEDS We are sowing, daily sowing, Countless seeds of good and ill, Scattered on the level low land, Cut upon the windy hill; Seeds that sink in rich, brown furrows, Soft with heaven's gracious rain, Seeds that rest upon the surface Of the dry, unyielding plain.

SEEDS That feel amid the stillness Of the lonely mountain glens; Seeds that rest in crowded places, Trodden under foot of men; Seeds by idle hearts forgotten, Flung at random in the air; Seeds by faithful souls remembered, Sown in tears, and love, and prayer.

SEEDS That lie unchanged, unquickered, Lifeless on the teeming mould; Seeds that live and grow and flourish When the sower's hand is cold; By a whisper now we blessing, By a breath we scatter strife; In our words and looks and actions Like the seeds of death and life.

LA VILLE — ET — LA CAMPAGNE

XIII LE REVENANT [Suite.]

De l'un et de l'autre Hilaire; cela s'est passé sous nos yeux. Longtemps elle eucha la pauvreté où l'existence l'avait réduite; elle alla même quelque temps mendier au loin, n'osant la faire dans son propre pays. Puis, quand nous nous en aperçûmes, il était trop tard; le chagrin l'avait minée. Voilà le vrai. Continue.

Mais Bréval ne continuait pas. Une émotion profonde absorbait jusqu'à ses sens extérieurement. Les mains posées sur ses genoux, les yeux fixés sur le foyer, il réfléchissait; il rêvait; ses longs poils de barbe s'agitait comme des épis, et ses rides plus profondes semblaient rivaliser avec sa balafre. Chacun regardait sur lui. Quelques uns regardaient de temps en temps le contenu qu'il avait posé sur la table, à côté de lui; on pouvait craindre que, dans un mouvement subit, il ne saisit cette arme fatale pour s'en percer.

Reprenex donc votre histoire, Hilaire, dit le prêtre; elle nous intéresse, moi surtout, qui y apprends tout ce que votre âme doit encore renfermer des bons principes qu'elle a reçus dans son éducation. Non, il n'y a rien de désespéré chez vous; l'air de Paris. Connaissez et avouez ses fautes, c'est la moitié du chemin du pardon: le reste vous le ferez aussi.

Mon histoire est finie, monsieur le curé, dit tristement Bréval. J'ai fait mourir de douleur ma mère, ma pauvre mère, la meilleure des femmes—cela doit vous suffire. Je ne saurais continuer. Mais enfin, êtes-vous des enfants? Quatre. Que sont-ils devenus? Trois sont morts; l'un de la petite vérole l'autre de faim, en 1817, l'autre—étranglé par sa mère.

Par sa mère, qui a dû faire cet acte de charité. Ah! malheureux! s'écria le prêtre; qu'allez-vous dire là? Qui a dû? Elle le disait, elle le croyait. Le quatrième est mort ici. Mais enfin, votre fortune mangée, qu'est-ce qui vous arriva? La banqueroute. Et après? La prison. On m'accusa (et c'était vrai) d'avoir fraudé mes créanciers. J'en ai vu cent autres en faire autant; ils sont riches et honorés. Moi, plus maladroit ou plus malheureux, j'y ai été pris. J'ai payé ma bêtise de cinq ans de prison. Et, en prison, que devint-elle vous? Un scélérat, c'est l'usage. On y entre novice dans le mal, ou en sort expérimenté. Quel métier prîtes-vous au sortir de prison? Chiffonnier. C'est le plus commode pour flâner, voler

guonser, faire la vie de Paris. Ma femme, de son côté, s'étrouvait dans le bourbier. Je ne pouvais lui en vouloir; nous nous rejoignîmes. Plus fine, plus habile que moi, elle sut assez bien entretenir notre petit ménage.

Quel métier avait elle donc, dit Félix. Bréval releva les yeux, les fixa sur Félix, et répondit d'un sourire amer: Industrielle. La police ne la surprit que deux fois; elle en fut quitte pour six mois de prison, en tout: c'était peu. Pourtant elle contracta, là, une maladie de langueur dont elle mourut.

Où? A l'hôpital. Votre plus court était de la renvoyer à son père ce me semble. Il était mort. Chez lui.

A l'hôpital. Moi-même, signalé à la police sous mon premier état, je crus bon de changer l'un et l'autre. Je m'appelai. Formel et me fis portefaix. Mais, un beau jour, à demi-ivre, je tombai sous ma charge et me brisai une côte. Je restai trois mois malade; et par un hasard qui n'est pas rare à Paris, mon fils Pierre en fit autant que moi. Il tomba d'un échafaud (qui était maçon) et se brisa une jambe. Nous nous retrouvâmes, mais sous des noms différents, rapprochés l'un de l'autre.

Où donc? A l'hôpital. Oh! l'hôpital! l'hôpital! s'écria le père Deschamps, toujours l'hôpital! Est ce que ce n'est pas là l'aboutissant de tous vos ouvriers de ville? L'hôpital, c'est leur dernière ressource. Par ici, nous avons encore la consolation de mourir au milieu des nôtres: une main amie est au moins là pour nous fermer les yeux. Mais, dans ce fameux Paris, on est trop heureux quand on peut aller mourir parmi des inconnus, au sein d'un air empesté, environné de maladies de toute espèce, dont le seul aspect vous ferait malade, si vous ne l'étiez déjà. Ah! j'ai vu cela: on m'a traîné dans ces salles immenses d'agonisants de toute âge, scrofuleux, pituitaires, dartreux, fiévreux, hydropiques, poitrinaires et autres. J'ai vu ces têtes décharnées sortir d'entre leurs rideaux, ces yeux caves rouler de tous côtés; j'ai entendu siffler ces haleines, bourdonner ces soupirs, tousser ses asthmes, râcler ces rhumes; j'ai parcouru ces cimetières de vivants, aspiré ces odeurs de cadavres—et je me suis dit: J'aimerais mieux mourir sur le dernier grabat de la dernière chaumière du dernier hameau, sous les feux du soleil, en face du ciel, au sein d'un air pur, que de clore en telle compagnie une vie de misères. Continuez Bréval.

Je n'ai plus guère à dire. Mon fils me regardait d'un œil de colère. Parfois il écartait ses rideaux et plongeait dans ma case; moi j'évitais de rencontrer son regard. Il était bon, moi fils Pierre, il était honnête, au fond; malgré les funestes exemples de son père et de sa mère, il était resté dans la ligne droite. Confié aux Frères des Ecoles chrétiennes, pendant que je faisais mon temps et ma femme aussi, il avait puisé chez eux une bonne et solide instruction, et l'envie de bien faire. Ils en avaient fait un maçon. Sa mère l'avait instruit de ma conduite, et il m'en voulait, non de ce que je l'avais ruiné, mais de ce que je n'étais pas au moins resté honnête. Toutefois, quand nous fûmes guéris (et ce fut à peu près en même temps) nous nous réconciliâmes. Il eut pitié de sa misère: les Frères, qu'il allait encore voir de temps en temps, lui répétaient qu'un enfant doit toujours respecter dans son père l'image de Dieu, de quelque vice que cette image soit souillée. Ayant donc repris son métier, il me vint en aide. Moi je continuais à mener une vie obscure et vagabonde; j'avais besoin de perdre dans la nuit mon nom déshonoré, et d'étouffer dans le libertinage des remords toujours vivants. Je ne voyais Pierre que rarement; il ignorait ou feignait d'ignorer ma conduite, c'est-à-dire qu'il redoutait d'y voir trop clair. Je ne revenais guère à lui que quand la faim me pressait; il me donnait alors quelques pièces de monnaie, et je me hâtais de la dé-

barrasser de sa présence. Il m'aimait encore pourtant, le pauvre enfant; il m'aimait; cent fois il essaya de me ramener à des sentiments meilleurs, à une vie régulière. Deschamps, il est un point où l'homme ne peut plus changer le cours de sa vie; dans les villes surtout, cela se voit: le torrent est devenu si fort qu'on n'y saurait résister. Les gens avec qui je vivais, voleurs, chiffonniers, repris de justice, galériens et autres de cet acabit, n'eussent cent fois entrainé de nouveau dans l'abîme, si j'avais eu la velléité d'en sortir. Piège fumé, et sont comme des compagnies d'assurance au profit du vice sans cesse. Je me battis en juillet, et reçus un coup de sabre qui me par tagea la figure: en voilà la marque. A cette occasion, j'eus la croix de juillet et un secours de trois cents francs. Je me battis à Saint-Méry en juin, 1832, puis en avril, 1834, puis avec Barbes en 1838.

Onets diverses petites rencontres, qui ne valent pas la peine d'être mentionnées. En 1848, j'étais un des premiers; je promettais les fâdoux tomberaux. Au 15 mai, j'étais de la pétition pour la Pologne. En juin même année, je figurai dans cinq journées, en qualité de membre des ateliers nationaux, sous le nom de Gamillette. Je commandais même une batterie; mon fils commandait la suivante.

Qui? ton fils aussi? Oui, je m'en bats la poitrine; car ce fut ma faute, et c'est là mon remords. Je l'avais allié, le pauvre jeune homme, aux sociétés secrètes. Il avait essayé de me ramener jusqu'à lui; c'était grosse tâche, le poids était lourd. J'eus plus aisé de l'entraîner à moi. Sa bonne nature résista pendant quelque temps; mais à quoi bon? Il était pauvre alors, et sans travail; dans ces cas là, il faut être révolutionnaire; c'est du moins l'opinion des ouvriers et au cun ne s'en fait faute. Donnez du travail, la classe ouvrière ne s'occupera plus de politique; ôtez-le, elle deviendra émeutière. Quand donc on vous dit: l'ouvrier est revenu à la raison, il a compris enfin le vice des doctrines qu'on lui prêchait; affirmez que cela veut dire: l'ouvrier mange; car du jour où le travail cessera de lui apporter son pain quotidien, de ce jour-là, il reprendra ses premières doctrines, se ramènera et se battra contre qui vous vendrez. Ah! quand la foi religieuse a déserté les âmes, par un bout ou par l'autre, elles sont révolutionnaires. Je sais ce que je dis.

Et vous dites parfaitement, s'écria le curé; il est étrange avec quelle vérité vous exprimez des pensées qui m'occupent depuis longtemps. Oui, Hilaire, tout homme sans religion est révolutionnaire, en ce sens qu'il pose, s'il ne les applique pas, les principes de désordre. Voilà comment le bourgeois incrédule, sensualiste, prépare les révolutions; le prolétaire ne fait que suivre son exemple et appliquer ses théories.

Ah! qu'ils soient maudits, ces hommes misérables que vous décorez du nom de bourgeois, et que j'appelle, moi, des païens déguisés. Qu'ils soient maudits de Dieu et des hommes, pour avoir ainsi matérialisé la pensée, introduit le culte des écus et du plaisir, le... Arrêtez, Hilaire, et ne maudissez personne, Dieu seul a le droit de maudire. Sans doute ils furent coupables, et ils le sont encore, ces hommes que vous désignez; mais quelques grands que soient leurs torts, nous devons respecter en eux les images de Dieu et nos frères.

Soit. Mais leur heure viendra, et qu'ils ne se croient pas quittes. C'est un vieux révolutionnaire qui le leur dit: ils dorment sur l'abîme. Tout semble aller au gré de leurs vœux: le vent souffle dans leurs voiles, la mer est calme, le ciel est pur... Mais qu'ils ne s'y fient pas: la tempête couve, et cette fois, elle pourra les emporter.

C'est le secret de Dieu. Taisons-nous et prions. Ce qui m'étonne, Hilaire, c'est qu'avec des idées si nettes, des raisonnements si justes, vous ayez pu devenir révolutionnaire. Que voulez-vous? C'était un bon métier, et les autres ne valaient plus rien. Un de nos amis, conspirateur par ex-

cellence, me dit un jour: Nous n'avons qu'un parti à prendre: choisir l'état de conspirateur. J'ai bien calculé; nous avons dix chances d'être vaincus pour un d'être vainqueurs. Eh bien! quoi? vaincus, nous serions jetés en prison: mais les amnisties sont là. Nous sortirions, et nous recommencerions. Il faudra bien qu'à la fin la bonne chance arrive. Ce calcul me parut juste. Nous avons eu la bonne chance, mais nous n'avons pas su en profiter: c'est la faute de nos maîtres.

Quoi qu'il en soit, j'entraînai mon fils dans cette voie funeste. Brave et énergique autant qu'habile, il eut, lui, la mauvaise chance. Emeutier depuis le commencement, j'avais pu échapper aux actives recherches de la police; lui fut pris du troisième coup. Déjà malade, il s'enfuit, se cacha pendant quelque temps et est venu mourir ici, au lieu que j'aurais jamais dû quitter, et où il aurait pu vivre heureux et honoré.

Remerciez encore le ciel, Hilaire, de ce que l'instinct l'a poussé ici; il y a trouvé du moins le salut de son âme, et c'est là la chose essentielle. Peut-être la Providence l'a-t-elle aussi menagé le même avantage, puisque. La parole fut coupée dans la bouche du père Deschamps; car Hilaire Bréval s'était levé subitement, et sa main semblait se diriger vers le fatal couteau. Un frisson d'horreur courut dans l'assemblée. Le vieil émeutier parut prêter son attention à ce qui se passait dehors. Chacun aussi écouta, et n'entendit rien.

Il ne m'aurait pas, dit-il en se rasseyant. Qui? de qui parles-tu? Des liniers de la police. Pierre leur a échappé; je leur échapperai aussi.

Chose surprenante! personne n'avait encore songé à ce danger, pas même le père Deschamps, qui avait pourtant vu les gendarmes assister au lit de mort du fils Bréval. Voudrais-tu fuir? dit-il; voudrais-tu te cacher? Ne te gênes pas... Je ferais mon possible pour te dérober aux poursuites de la police; mais il me semble que tu n'as rien à craindre. Personne ici ne soupçonne qui tu es.

L'oreille d'un vieux révolutionnaire est fine, reprit Bréval avec son sourire effrayant; il est difficile de le tromper. Mais je le dis, ils ne m'auront pas; j'ai la monnaie gardien fidèle, qui en a sauvé avant moi. Je l'ai reçu fumant de la main d'un ami c'était le compagnon de sa pauvreté, ce fut son libérateur; il peut encore être le mien... Pauvre Landet! en me léguant ton couteau, tu m'as légué ton courage... Attends.

Le ton creux, l'air décidé, le geste expressif qui accompagnaient ces paroles effrayèrent ceux qui étaient là. On commençait à trouver le temps long; chacun craignait de voir ce sauvage exécuter son projet. Le prêtre fut le premier qui rompi le silence; son zèle s'était réveillé. Il fit un discours pour faire comprendre à Bréval tout ce que son idée avait de coupable, de criminel; il fit valoir toutes les raisons que la foi fournit: prenant à tâche de ramener dans cette âme malade les croyances du berceau. Le révolutionnaire écoutait pas un mot, pas un signe n'interrompit ce que disait le prêtre.

L'œil fixé sur le foyer, calme, sans autre mouvement que celui qui produisait son haleine dans sa vaste poitrine, il paraissait absorber par ses réflexions. Comme le curé finissait, on entendit un bruit de pas à la porte; chacun frémit.

[A suivre.] POUR RIRE Dry Goods clerk (to granger): "Much obliged for you for your trade. Now don't you want a nice jersey for your daughter? Granger: "Now, I reckon not. Hanner won't need a cow till she marries. Then I 'lows to give her the spotted heifer."

The man had by mistake been published as dead, and called upon the editor for an apology. "This paper," said the editor, "never takes back anything. If you insist that you have been misrepresented, why, we'll put you among the births in our next issue. That will square it." When Landseer, the great animal painter, was introduced to the King of Portugal, the latter, whose knowledge of English was strictly limited, welcomed him with, "I am delighted to make your acquaintance, Mr. Landseer—I am so fond of beasts."

Journal de la Province Maritime. Le seul agent pour la Nouvelle-Écosse, le Cap-Breton et le Prince-Édouard. Le Grand Entrepôt de Musique Instrumentale des Provinces Maritimes. Le seul agent pour les Nouveaux Instruments de Musique et de Musique.

LE PLUS ÉTONNANT REMÈDE — DE — FAMILLE Qui ait jamais été connu.

ORGUES! PIANOS! KNAIE: 1835. CHICKERING: 1838. Est la seule feuille française publiée dans la Nouvelle-Écosse, et la troisième dans les Provinces Maritimes. En tant que la chose sera possible, nous donnerons des nouvelles du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard, de l'Île du Cap-Breton, des États-Unis, des Pays d'Europe, et surtout de la Nouvelle-Écosse. Une déduction libérale sera toujours faite aux personnes qui voudront annoncer dans ses colonnes. Pour plus amples informations, on peut s'adresser à l'Éditeur-Propriétaire.

AGENTS L'Evangeline: CAP-BRETON. Hon. Isidore LeBlanc, Arichat. Capt. Simon P. LeBlanc, West Arichat. Auguste McNeil, Esq., Shingif, P.Ecosse. Joseph LeBlanc, Esq., Margaree. Lazare LeBlanc, Little River, Cheticamp. Joseph Doucet, Grand Etang. Luc. LeBlanc, Margaree Forks.

NOUVEAU-BRUNSWICK. Narcisse Gagnon, Esq., St. Basile, Mad. S. H. Riv. Edmundston, Madawaska. M. V. P. Landry, Baie Verte, Kent. Onésime Blanchard, Esq., Grand'Anse. D. Fontaine, Rogersville, N. B. Dr. L. N. Bourque, Moncton. Joseph LeBlanc, Esq., St. Paul, Kent Co. Pierre P. Daigle, J. J., St. Charles. Charles Landry, Shediac. Anis M. Vigneau, Memramouk. P. J. Lejeune, Bathurst. André J. Gaudet, Meteghanville. Dominique Chénard, Caraquet. Alex. C. Landry, Pokenouche. Aug. D. Sauthier, McQuinley's Corner.

NOUVELLE-ÉCOSSE. M. Daniel LeBlanc, Grosses-Croques, Digby. M. Aug. H. Melanson, Bellevue's Cove. M. Louis A. Melanson, Church Point. M. J. D. Lombard, Little-Brook, Digby. Ed. M. Bellevue, Concessionville, Digby. William Girouard, Esq., Tracadie, N. E. M. Max. G. Comeau, Sautheville, Digby. M. Jean B. LeBlanc, Tacket-Wedge, Yvon. Léon Pothier, Esq., Belleville, Yvon. Louis T. Bourque, Esq., Ste. Anne, Yvon. M. Mathurin d'Entremont, West Pubnico, Yvon. M. S. P. Doiron, Havre-Boucher, Antigonish. Pierre S. d'Entremont, Esq., East-Pubnico, Yvonmouth. M. V. P. Landry, Colbertville, Digby. W. H. Giermont, Meteghanville. A. H. Comeau, Meteghan River. L. P. LeBlanc, J. J., West Pubnico. Benj. H. Robichaud, Marville.

John Lelievre, Van Buren, Me. Tels remises pour abonnements peuvent être faites aux agents ci-haut énumérés ou envoyées par mandat de poste ou lettre chargée à l'adresse suivante: V. A. LANDRY, Digby, N. E.

Nous pouvons exécuter, dans les gouts les plus modernes on langues FRANÇAISE ET ANGLAISE! Toutes sortes d'ouvrages. — TELS QUE — TÊTES DE COMPTES, TÊTES DE LETTRES, AFFICHES, CARTES D'AFFAIRES, ENVELOPES, PLACARDS, BLANCS POUR AVOCATS, MÉMORANDUMS, CARTES DE VISITES, CIRCULAIRES, BILLETS DE CONNAISSANCE, BROCHURES DE TOUTS FORMATS.

L'Evangeline — Pat imprimée sur une — PRESSE A VAPEUR La meilleure qui ait été jusqu'ici importée dans la Nouvelle-Écosse; elle possède une de magnifiques presses modernes pour l'impression d'articles de genre et de tous les genres.

CIRCULATION: 2,000 HEUREUX COMMENCEMENT! Toutes commandes seront exécutées avec soin et diligence.

LE SEUL JOURNAL DANS CETTE PROVINCE

Johnson's POUR USAGE INTERNE — ET — EXTERNE Anodyne. Guérit de la Diphtérie, du Croup, de l'Asthme, Bronchite, Névralgie, Pharyngite, Rhinorrhée, Hémorragie des pommelles, Étourdissement, Influenza, Toux sèche, Capuciner, Catarrhe, Cloué, Morlué, Dysentérie, Diarrhée Chronique, Maladies des Reins et de l'Affection Spinal. Nous envoyons gratuitement à tous ceux qui enverront leur nom, un prospectus illustré renfermant des instructions. Tous ceux qui commencent un traitement directement de nous recevront, sans frais, un certificat que l'agent qu'ils auront désigné leur sera remis s'ils ne sont pas satisfaits. Prix en détail, 25cts; 6 bouteilles pour \$1.50. Le fret est payé à aucun partie des États-Unis ou du Canada. I. S. JOHNSON & Co, P.O. B. 2118, Boston, Mass.

LE PLUS ÉTONNANT REMÈDE — DE — FAMILLE Qui ait jamais été connu. Liniment.

ORGUES! PIANOS! HALL & DAVID, Boston; WEELOCK, New York; BAUS, New-York; STEVENSON, Kingston, Ont.; DOMINION, Bowmanville, Ont. MASON & Hamlin et le Dominion. La seule et la plus grande Manufacture de Pianos de la Nouvelle-Écosse, le Cap-Breton et le Prince-Édouard. Le seul agent pour les Nouveaux Instruments de Musique et de Musique.

MINARD'S "KING OF PAIN." LINIMENT. GUERIT les douleurs internes et externes. GUERIT les enflures, soulage la contraction des muscles, guérit de l'indolence des jointures, des entorses et des extensions de nerfs; cicatrise les meurtrissures, les brûlures, coupures, crevasses et égratignures.

TROUVE ENFIN! ECONOMIE D'ARGENT! FER BLANTERIE! J'ai présent l'assortiment de: Plats à Pudding; Couvercles de fer battu et acier; plus à gâteaux qui peuvent également servir au lait; plus à lait de trois différentes grandeurs; lessives de fer blanc étamé, garantis pour leur solidité et leur durabilité; un bon assortiment d'ustensiles à tartes, pâtes; bidons à café et à thé; chaudrons de fer blanc pour condiments; ustensiles de cuisine; colliers; condiments; objets de toilette et une foule d'objets de fantaisie, etc., etc.

GRANDE BOUTEILLE! REMÈDE PUISSANT! DES PLUS ÉCONOMIQUES! Comme il ne coûte que 25 Cents. Les Pharmaciens et les marchands le vendent par leur meilleure médecine marchande. MÉTIEZ VOUS DES IMITATIONS. Il y en a beaucoup sur le marché. Le véritable LINIMENT est préparé et revêtu de la signature de son fournisseur: C. C. RICHARDS & Co, Yarmouth, N. S.

ABONNEZ VOUS À L'EVANGÉLINE! J. D. LOMBARD, PETIT-RUISSEAU, BAIE-SAINTE-MARIE, NOUVELLE-ÉCOSSE. Vend en Detail — À DES — PRIX MODERES FARINE DE FLEUR, BLÉ D'INDE, et une variété de GROCERIES.

Molasses, Sirops, Sucres, Tho, Tabac et Marchandises Seches. Nous vendons planches de différentes qualités, bois de chauffage à la corde, ardoises, beurre et autres produits. Nous avons lessein cet hiver de 1,000 cordes de bois mort, et 1,000 cordes de bois blanc.

ABONNEZ VOUS À L'EVANGÉLINE! Valentín P. Landry, MARCHAND, Buctouche, Kent Comte, N. B.

EPICERIES! MARCHANDISES SECHES! Patencerie, Quinquillerie. MÉLASSES, SUCRES, CAFÉ, THÉ, ETC., ETC. Toujours un assortiment complet. Ne passez pas sans arrêter. Tient dans le magasin autrefois occupé par Pierre Allain.

ABONNEZ VOUS! L'EVANGÉLINE! Seulement Une Piastre par Année! LE SEUL JOURNAL DANS CETTE PROVINCE

JOSEPH ETHIER, Weymouth Bridge, N. S. BOSTON MARINE INSURANCE CO PAID UP CAPITAL: \$1,000,000. Messrs Baring Bros. & Co., London. LOSSES PAID PROMPTLY. Risks taken on Vessels, Cargoes and Freight, Bank Fishing Vessels and Outfits. THOS. N. LORD, Secretary. RANSOM B. FULLER, President. Represented by CHAS. BURRILL & CO., Agents WEYMOUTH BRIDGE, N. S.